

Liste de contrôle

Maintenance des conteneurs et des bennes



En tant que propriétaire/détenteur, connaissez-vous l'état de vos conteneurs et de vos bennes?

Conteneurs (conteneurs roulants, compacteurs) et bennes (bennes basculantes, bennes à couvercle) sont souvent endommagés soit par le chargement à l'aide de pelles et de grues soit par le chargement lui-même. Ils sont alors souvent à l'origine de graves accidents. Dans ce cas, il est donc important de les réparer ou de les mettre au rebut immédiatement. Ils ne doivent jamais être réutilisés pour le transport, même au sein de l'entreprise.

Propriétaires et détenteurs sont responsables de l'état des bennes et des conteneurs. En assurant une bonne maintenance, ils apportent une contribution essentielle à la sécurité non seulement de leurs collaborateurs, mais également de tiers (transporteurs, utilisateurs).

Les principaux dangers sont:

- être atteint par des portes et battants s'ouvrant brusquement
- tomber du conteneur
- se coincer, se heurter, se couper des parties du corps

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser de tels dangers.

Pour l'élaboration de cette liste de contrôle, nous avons été soutenus par l'ASED (Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets) et par l'ASTAG (Association suisse des transports routiers). Nous les remercions vivement de leur précieuse collaboration.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veuillez les noter au verso.

Organisation de la maintenance

- | | |
|--|---|
| <p>1 La maintenance des conteneurs est-elle assurée au moins une fois par an?</p> <p>Un plan de maintenance pour tous les conteneurs permet d'avoir une bonne vue d'ensemble. La maintenance doit être documentée.</p> | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>2 La maintenance est-elle réalisée dans les règles de l'art par des personnes compétentes?</p> <p>Les défauts des conteneurs ne sont pas toujours visibles. Le personnel formé et spécialisé sait les identifier.</p> | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>3 Des listes de contrôle sont-elles disponibles pour les différents types de conteneurs?</p> <p>Ces listes peuvent être élaborées à l'aide de la notice d'instructions du fabricant et des indications du présent document. (Fig. 1)</p> | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>4 Sur le conteneur, la dernière maintenance et la maintenance suivante sont-elles indiquées?</p> <p>Une plaquette de maintenance avec les données de la personne responsable permet d'y voir plus clair. (Fig. 2)</p> | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>5 Les chauffeurs signalent-ils les conteneurs défectueux?</p> <p>Encourager les chauffeurs à signaler les déficiences. C'est uniquement ainsi que vous en aurez connaissance et que vous pourrez procéder en temps voulu aux réparations nécessaires.</p> | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |

Généralités

- | | |
|---|---|
| <p>6 La plaque signalétique est-elle encore présente et lisible?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les données suivantes doivent être visibles: fabricant, type, année de construction, charge maximale, capacité (m³), poids propre, poids total autorisé, pression de service, év. numéro de série. ■ La plaque signalétique ne doit pas être recouverte de peinture. (Fig. 3) | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>7 Les parois latérales sont-elles encore droites?</p> <p>Des conteneurs déformés risquent de dépasser la largeur maximale de 2,5 m admise dans la circulation routière, et une fermeture sûre des portes n'est plus garantie.</p> | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>8 L'état général est-il contrôlé?</p> <p>En particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ plaques de renforcement et profils ■ fond et tôles latérales ■ profil inférieur, profils latéraux, profil supérieur ■ soudures | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| <p>9 Les portes et couvercles fonctionnent-ils?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ charnières ■ axe/position de fermeture ■ crochets de fermeture (en haut et en bas) ■ effort de manœuvre (<100 N) ■ dispositif de sécurité pour la fermeture (verrouillage) ■ identification de la pression d'ouverture ■ graisseurs ■ protection contre les fermetures brusques involontaires | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |

Liste de contrôle et de réception
Conteneur

roll-on

Exploitant: _____ N° d' _____

Plaque signalétique:

Fabricant:	
Type:	
Année de fabrication:	
N° de fabrication:	

Critères de contrôle	D	K	Déf.	Rem.	
1 Marquage					10
1.1 Plaque signalétique					10.1
1.2 Etiquettes de sécurité et d'avertissement					10.2
1.3 Marquage de sécurité					10.3
2 Peinture					10.4
2.1 Etat					11
3 Crochet					11.1
3.1 Diamètre					11.2
3.2 Goussets					11.3
3.3 Soudures					11.4
4 Traverse avant					11.5
4.1 Etat					11.6
4.2 Soudures					11.7
5 Face avant					12
5.1 Tôles					12.1
5.2 Profil supérieur					12.2
5.3 Tôles					12.3

Fig. 1: la maintenance régulière est effectuée selon des listes de contrôle pour éviter tout oubli.

Maintenance réalisée

Date: _____

Par: _____

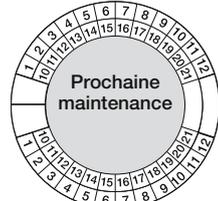


Fig. 2: plaquette de maintenance.



Fig. 3: plaques signalétiques, indications de charges, tuyaux hydrauliques, etc. ne doivent jamais être recouverts de peinture.

<p>10 Le levier de déverrouillage se trouve-t-il en dehors de la zone dangereuse (portes s'ouvrant brusquement)?</p> <p>Le levier de déverrouillage doit se situer à environ 1,5 m du bord de déchargement pour également réduire le risque de chute dans la fosse ou par-dessus le talus. Les portes susceptibles d'être sous pression doivent être signalisées par des avertissements correspondants.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>11 Les points de fixation (crochets et boucles) pour les bâches ou les filets sont-ils en parfait état?</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>12 Les moyens de grimper sur la structure sont-ils intacts et solides?</p> <p>Les dispositifs (échelles à suspendre, étriers) doivent être suffisamment larges et antidérapants.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non



Fig. 4: les articulations de basculement fissurées ou endommagées doivent être changées ou réparées.

Bennes

<p>13 Les pivots de suspension sont-ils sûrs et solides?</p> <p>Des plaques de protection empêchent le décrochage des éléments de suspension.</p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>14 Les articulations de basculement résistent-elles aux charges attendues?</p> <p>Des articulations de basculement fissurées (fig. 4) peuvent entraîner le renversement du véhicule lors du déchargement. Il faut donc contrôler les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ renforcement des articulations ■ déformation du fond et de la tôle frontale ■ soudures 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non



Fig. 5: il convient de contrôler si les étriers de levage et leurs renforcements ne sont pas fissurés, déformés ou usés.

Conteneurs roulants

<p>15 Les étriers de levage et le dispositif de butée résistent-ils aux charges attendues? (Fig. 5)</p> <p>Des étriers de levage fissurés peuvent entraîner la chute du conteneur. Il faut donc contrôler les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ fissuration (partie interne) ■ usure, diamètre de l'étrier ■ soudures ■ renforcement de la paroi frontale, déformation des goussets 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
---	---



Fig. 6: conteneur spécial. La maintenance du circuit hydraulique et de l'installation électrique doit être assurée par une personne spécialisée.

Compacteurs

<p>16 Le circuit hydraulique est-il en bon état?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les tuyaux hydrauliques doivent être étanches. ■ Ils ne doivent être ni sous tension, ni tordus, ni comprimés. ■ Ils doivent être protégés contre les dommages dus aux vibrations. ■ Ils ne doivent pas être recouverts de peinture. ■ Les soupapes de limitation de pression doivent fonctionner selon les indications du fabricant. 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
<p>17 L'équipement électrique est-il en bon état?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ commutateur principal, commutateur à clés ■ boutons de commande ■ arrêt d'urgence ■ connexions, terre, câbles endommagés 	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Informations supplémentaires

- Liste de contrôle «Chargement et déchargement des conteneurs et des bennes» (réf. 67174)
- Liste de contrôle «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles» (réf. 67061)
- Planifier et surveiller la maintenance (réf. 66121)
- Formation et instruction en entreprise (réf. 66109)

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent (cf. la page 4).

